



Pour diffusion immédiate : 22/01/2025

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

PROTÉGER LES CONSOMMATEURS : LA GOUVERNEURE HOCHUL PREND DES MESURES CONTRE DES FRAIS DE DÉCOUVERT ABUSIFS CIBLANT LES NEW-YORKAIS À FAIBLES REVENUS

Le Département des services financiers a proposé de nouvelles réglementations pour cibler les pratiques abusives en matière de frais tout en préservant l'accès aux services de découvert

Cette mesure fait partie du discours sur l'état de l'État proposé par la gouverneure Hochul en 2025 pour protéger les consommateurs et permettre aux New-Yorkais de garder leur argent en poche

Dans le cadre du discours 2025 sur l'État de l'État que la gouverneure Hochul a récemment dévoilé, elle a annoncé aujourd'hui que le Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) a mis en ligne des [propositions de règlement](#) visant à renforcer les protections des consommateurs contre les frais de découvert abusifs. Ces règlements garantissent que les consommateurs ne subiront plus de frais de découvert pour des transactions mineures et exigent que les banques fournissent aux consommateurs des préavis en temps opportun relatifs aux frais de découvert afin d'améliorer la transparence.

La gouverneure Hochul a déclaré : « En raison des frais dissimulés et des pratiques déloyales, il est devenu de plus en plus difficile pour les New-Yorkais qui travaillent dur de suivre la cadence. Il est temps que nous demandions des comptes aux banques et que nous allégions la charge que représentent les frais de découvert élevés pour des transactions mineures, afin que l'argent durement gagné des New-Yorkais reste dans leurs poches ».

Adrienne Harris, surintendante du Département des services financiers de l'État de New York, a déclaré : « La croissance d'un marché sain dépend de la confiance que les consommateurs accordent aux produits proposés et aux prestataires qui les offrent. Le règlement proposé aujourd'hui permet de s'assurer que les consommateurs ne seront plus taxés avec des frais surprenants et disproportionnés pour l'utilisation des services de découvert fournis avec leurs comptes bancaires ».

Les règlements proposés suppriment les frais bancaires les plus abusifs et fallacieux, plafonnent les frais de découvert, renforcent les communications avec les clients et établissent des exigences plus strictes en matière de traitement des transactions. Les banques à charte d'État ne pourront plus :

- Faire payer des frais de découvert sur les découverts de moins de 20 USD.
- Faire payer des frais de découvert qui dépassent le montant du découvert.
- Faire payer plus de trois frais de découvert ou de fonds non suffisants (NSF) par compte de consommateur et par jour.
- Faire payer des frais de chèque sans provision pour les transactions électroniques refusées instantanément.
- Faire payer plusieurs frais de chèque sans provision ou de découvert pour la même transaction, y compris lorsqu'un commerçant soumet à nouveau une transaction refusée.
- Facturer des frais « soutenus », « continus » ou « quotidiens » pour chaque jour où un solde à découvert n'est pas remboursé.
- Faire payer des doubles frais pour couvrir un découvert, par exemple des frais pour le transfert automatique de fonds d'un autre compte et des seconds frais pour le découvert lui-même.
- Traiter les transactions de débit électronique d'une manière destinée à maximiser le nombre de frais de découvert et de NSF.
- Faire payer des frais de découvert pour une transaction électronique alors que le compte du consommateur indique des fonds suffisants au moment où la transaction a été initiée.

En 2022, le Département des services financiers [a pris des mesures pour alerter les institutions](#) sur ses attentes concernant les pratiques déloyales en matière de frais de découvert et de chèque sans provision, souvent connues sous le nom de « junk fees », qui nuisent de manière disproportionnée aux New-Yorkais à revenus faibles et modérés.

En 2023, la législature de l'État de New York a adopté, et la gouverneure Hochul a promulgué, [une loi accordant au DFS des pouvoirs supplémentaires](#) pour lutter contre les pratiques déloyales en matière de frais bancaires. Le programme d'accessibilité financière de la gouverneure vise à alléger le fardeau financier des New-Yorkais en s'attaquant aux pratiques déloyales et en garantissant la transparence des services essentiels. De la lutte contre les frais d'exploitation à l'élargissement de l'accès à des logements abordables et à des services de garde d'enfants, elle reste déterminée à créer un New York plus équitable et plus abordable pour tous les résidents.

Ces propositions de règlement reflètent l'approche de la politique du DFS fondée sur les données, en tenant compte du paysage réglementaire existant, des tendances du marché, de [l'étude du Département sur les découverts](#) et de l'engagement solide des principales parties prenantes. Le Département se réjouit de continuer à s'engager avec les principales parties prenantes sur cette question importante tout au long de la [période de consultation publique](#).

Propositions de la gouverneure Hochul en matière de protection des consommateurs

Dans le cadre de son discours 2025 sur l'état de l'État, la gouverneure Hochul a demandé au Département des services financiers de publier des règlements ciblant les pratiques bancaires abusives tout en préservant l'accès à des services bancaires de haute qualité. Ces règlements interdiront les frais abusifs, plafonneront le nombre de frais de découvert quotidiens et amélioreront la transparence grâce à des préavis ponctuels. Ces mesures protégeront les consommateurs et favoriseront des services bancaires accessibles et abordables pour tous les New-Yorkais.

La gouverneure Hochul a proposé un projet de loi visant à obliger les vendeurs au détail à offrir une fenêtre de retour d'au moins 30 jours pour divers produits, sauf indication contraire. En outre, la gouverneure Hochul a proposé une loi, la première du pays, qui oblige les entreprises à informer les acheteurs en ligne lorsque les prix sont fixés en fonction de leurs données personnelles. Pour mieux protéger les consommateurs, la gouverneure Hochul a proposé une législation supplémentaire pour s'assurer que les processus d'annulation soient simples, transparents et équitables, et qu'il soit aussi facile d'annuler un abonnement que de s'y inscrire. La gouverneure Hochul a également proposé une loi visant à établir un cadre de licence et de supervision pour les fournisseurs Buy Now Pay Later (achetez maintenant, payez plus tard). Pour remédier au fait que les entreprises de services énergétiques (Energy Service Companies, ESCO) ne sont pas tenues de restituer les fonds non réclamés aux résidents de New York, la gouverneure Hochul a proposé une loi visant à garantir que les ESCO soient soumises aux mêmes exigences que les entreprises de services publics. Pour lutter contre l'exploitation financière des personnes âgées, la gouverneure Hochul souhaite faire adopter une loi pour les protéger contre les activités frauduleuses, en donnant plus de pouvoirs aux banques et autres institutions pour interrompre certaines transactions suspectes et rendre obligatoire le signalement des cas d'exploitation et de fraude présumés aux forces de l'ordre et aux services de protection des adultes (Adult Protective Services).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)